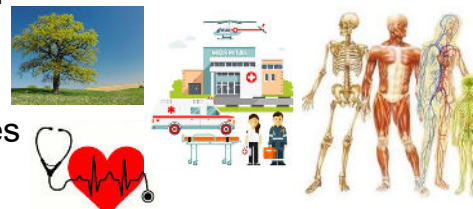
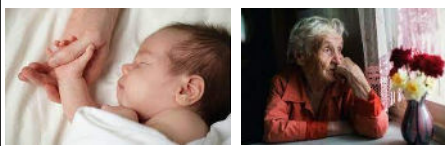




Tu es intéressé(e) par :

- le bien-être des personnes fragiles : nouveaux-nés, jeunes enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap
- les problématiques de santé et sociales de la population
- le milieu de vie, l'environnement
- le rôle d'un hôpital, les droits du patient
- les notions médicales : prévention, examens, pathologies
- le fonctionnement du corps humain...



Au cours de l'enseignement optionnel SANTE et SOCIAL (1h30 / semaine),
tu réfléchiras sur des questions de société :

Exemples de thèmes	Approche médico-sociale	Approche biologie physiopathologie humaines
Les âges extrêmes de la vie 	Quelle prise en charge des enfants prématurés et de la fin de vie?	Quelles sont les fonctions vitales? Quel suivi de grossesse? Quelles sont les maladies liées au vieillissement ?
Le handicap 	Quelle intégration au quotidien des personnes en situation de handicap ?	Quelles sont les causes et les conséquences du handicap?
L'action humanitaire 	Quels sont les besoins de la population? Quelles actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement?	Quels sont les facteurs de risques principaux pour la santé : eau non potable, sous-alimentation, épidémies...?

Choisir cet enseignement en classe de 2^{nde} et le poursuivre par la filière ST2S, t'offre la **possibilité de t'orienter vers de nombreux métiers diversifiés** :

- **du paramédical** : infirmier, diététicien, psychomotricien, manipulateur en radiologie médicale, technicien en analyses de biologie médicale, préparateur en pharmacie...
- **du social** : assistant de service social, éducateur de jeunes enfants ou spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, animateur socio-culturel...
- **et aussi** : métiers du sport, sapeur-pompier, psychologue, métiers de direction et de management, enseignant, métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie, secrétaire médical, assistante maternelle, commercial en santé...

Les élèves de 3^{ème} hors secteur peuvent demander une dérogation pour intégrer le lycée dès la 2^{nde}.